

Département de la Nièvre

Ville d'IMPHY

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 février 2012

L'an deux mille douze, le vingt-sept du mois de FEVRIER à dix-huit heures trente, les membres du CONSEIL MUNICIPAL de la Commune d'IMPHY (Nièvre) se sont réunis en l'Hôtel de Ville de cette dernière, lieu ordinaire de leurs séances, sous la Présidence de Madame JULIEN Joëlle, Maire en exercice, en suite de la convocation qui leur fut adressée le vingt février deux mille douze, en vertu des prescriptions des articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

.\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*.\_

**ETAIENT PRESENTS : (20 Conseillers)**

Mesdames et Messieurs JULIEN Joëlle, Maire, ROY Régine, CREPIN Jean-Daniel, SALLE Isabelle, LONGO Orféo, DAGUIN Bernard, GATEAU Mireille, AMIOT Guy, THOMAS Gérard, JACQUES Alain, AMIOT Maria, BOURGEOIS Liliane, MOREAU Michel, SAURAT Jean-François, ROLLET Didier, NADEAU Myriam, AUCLAIR Nadège, HEBRAS Estelle, VOIRIN Gérard, LOUHET Daniel.

**ETAIENT ABSENTS EXCUSES : (4 conseillers)**

Madame JOURNET Véronique ayant donné pouvoir à Madame ROY Régine, Madame FRAJER Céline ayant donné pouvoir à Madame NADEAU Myriam, Madame ROZIER Catherine, Madame CLASTRES Florence.

**ETAIENT ABSENTS : (3 conseillers)**

MM GAILLARD Christophe, BEN AMOR Fathy, VAN HALST CHAIGNEAU Bertrand

.\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*.\_

Monsieur SAURAT Jean-François est nommé pour remplir les fonctions de Secrétaire de Séance.

.\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*.\_

Le Procès-Verbal des travaux de la dernière séance (15 décembre 2011) est lu et adopté à l'unanimité, sans observation ni modification.

.\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*.\_

Madame le Maire, après l'appel nominal, déclare installer Monsieur LOUHET Daniel dans ses fonctions de conseiller municipal

.\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*.\_

## DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

### Présentation de l'orientation budgétaire 2012 par Madame le Maire :

Madame le Maire présente le document d'orientation budgétaire qui donne suite à débat.

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes une nouvelle fois réunis aujourd'hui pour permettre un débat sur les orientations budgétaires de 2012 qui préfigurent le Budget primitif.

#### CONTEXTE NATIONAL :

L'exercice 2012 s'inscrit dans un contexte financier, économique et fiscal des plus incertains. La dette de la France a progressé de 612 milliards en 5 ans pour atteindre, près de 85% du PIB. Sur la même période, le déficit commercial de la France est passé de 39 milliards d'euros à 75 milliards, soit un quasi-doublement.

Nous subissons depuis plus de 3 ans cette crise économique sans précédent, ces plans de rigueur 1 et 2 avec récemment une hausse de la TVA de 5.5% augmentée à 7% pour certains secteurs d'activité comme le bâtiment, la hausse de la TVA de 1.6% annoncée pour l'automne 2012 et qui touche tous les ménages, ce taux de chômage jamais atteint depuis de nombreuses années, le gel des aides financières de l'Etat contraint de réduire sa dette publique,

**Le désengagement grandissant de l'Etat** au regard de ses compétences de service public qu'il doit assumer comme la santé, le logement, l'Education (après la suppression de 14000 postes l'année dernière, il est annoncé la suppression de 16000 postes dans l'enseignement pour la rentrée 2012), et je ne parle pas de toutes ses responsabilités en terme de solidarité. Il en résulte que le transfert de charges au profit des collectivités territoriales n'est pas accompagné des moyens humains et des financements nécessaires (je dis cela car vous avez, comme moi, entendu les reproches faits récemment par le Gouvernement aux collectivités d'embaucher plus que de raison et que si cela continuait, l'Etat en « gendarme », ajusterait ses subventions en fonction des bons élèves dans les territoires).

#### **La réforme des collectivités territoriales d'ici 2014 avec :**

- **la RGPP, Réforme Générale des Pouvoirs Publiques,**
- **la suppression de la TP** à partir de 2010 est un facteur majeur à prendre en compte même si, depuis 2010, il est dit que le montant de la TP a été compensé à « l'euro près » sans perte mais **sans pour autant de remise à niveau par rapport à l'inflation.**
- **Les effets de la mise en œuvre des nouveaux mécanismes de « péréquation » prévus au projet de loi de Finances 2012 ne sont pas connus, mais ils pourraient conduire à une ponction supplémentaire sur les dotations, en fonction des critères de péréquation qui seront retenus.**

## **CONTEXTE LOCAL**

Comme les ménages, nous allons être frappés par l'augmentation de la TVA :

- d'une part sur les travaux dans le bâtiment qui passe à 7%, augmentant de fait sensiblement le coût des investissements,
- d'autre part celle à 19,6 % qui passerait à 21.2 %, sur les achats courants de fonctionnement,

De ce fait les marges de manœuvre sont de plus en plus restreintes d'autant plus que, comme chacun le sait, et en raison du contexte économique, nous sommes dans l'obligation de limiter l'augmentation, voir de ne pas augmenter, les taux d'imposition locaux (taxe d'habitation et taxes foncières), pour ne pas pénaliser encore un peu plus les foyers déjà en grande difficulté pour certains, seules les décisions de l'Etat pourront entraîner une augmentation des impôts des Imphycois à travers la revalorisation des bases fiscales (inconnues à ce jour).

Bref ! Un casse-tête pour l'équilibre financier des collectivités. Parce que contrairement à l'Etat, les collectivités locales ont l'obligation de présenter un budget en équilibre recettes/dépenses.

Nous sommes en cours de travaux avec la Communauté de communes Loire et Allier pour une fusion des 2 intercommunalités. Mais nous n'avons pas la vision globale du sujet et beaucoup d'incertitudes concernant les compétences à venir, les moyens humains et matériels, ainsi que le devenir du patrimoine de la communauté de communes, et là encore on peut dire qu'il est difficile de se projeter à 1 ou 2 ans et, suivant les obligations que nous aurons, il se peut que de grands changements interviennent dans la vie de notre collectivité.

Tout cela pour dire que nous allons voter notre budget fin mars 2012 (la date limite étant le 15 avril) et j'espère que d'ici là nous aurons plus d'éléments à notre disposition pour monter ce budget en partant des recettes escomptées pour mettre des dépenses en face .

## **LES FINANCES D'IMPHY A FIN 2011**

### **DETAIL DES CHARGES ET DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT :**

**Le budget de fonctionnement** : comme chacun le sait ce budget sert au bon fonctionnement général des services de la ville. Certains postes sont incompressibles ou incontournables.

Mais chaque euro dépensé en fonctionnement limite la possibilité d'autofinancer les dépenses d'investissement qui ne peuvent alors être financées que par des ressources externes (emprunts bancaires, augmentation des impôts)

## **LES RECETTES**

**Le montant perçu global est de l'ordre de 4458 KE en 2011, pour mémoire, il était de 4473 KE pour 2010 et de 4503 KE pour 2009**

Il se décompose comme suit :

Fiscalité Locale : Taxes des ménages TH.TF TFNB, attribution de compensation FDL

Les dotations de l'état et autres collectivités,

Les produits courants (location, baux, redevances diverses,

Les produits exceptionnels : vente de matériels, par exemple

Les remboursements : assurance du personnel,...

## **LES DEPENSES**

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 4162 KE, c'est sensiblement identique à 2010.

Elles sont constituées dans les gros articles par :

**Les achats et services extérieurs** (comme les factures d'eau, d'électricité, le mobilier urbain, le patrimoine communal.)

**Les dépenses de personnel** qui représentent env. 45 % des dépenses de fonctionnement.

**Les autres charges de gestion courante :**

Elles regroupent, entre autre, les indemnités des élus, les subventions aux associations et les autres contributions obligatoires comme les versements aux SDIS

**Les charges financière** avec le poste remboursement des intérêts des emprunts,

## **LE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT :**

Un résultat positif de 770055 Euros (meilleur que 2011 qui était a hauteur de 609884 € que l'on propose de dispatcher de la manière suivante :

- **186718 euros** pour couvrir le déficit d'investissement que l'on va inscrire en recettes d'investissement pour 2011
- **583336 euros** que l'on reporte en excédent de fonctionnement pour 2012 c'est bien mieux que 2010 ou on avait reporté 474021 euros et beaucoup mieux que l'année 2010 qui était de 311 KE

voilà ce que l'on pouvait dire sur les résultats plutôt satisfaisants de la ville pour 2011.

La capacité d'autofinancement est intéressante 583 KE -

La dette pour 2012 par habitant est de l'ordre de 69 euros autant dire que la ville est très peu endettée

Les restes à réaliser de l'ordre de 3,8 ME sont en grande partie le chantier de la gendarmerie.

## **DANS LE DOMAINE DE L'ASSAINISSEMENT**

### **Je vous propose de voir en annexe le tableau des résultats 2011**

La situation est sévère en termes de résultats définitifs. Chaque année on grignote un peu plus le résultat définitif parce que la station d'épuration nous coute cher (achat de talc, destruction des boues, grosses réparations.) Les recettes de fonctionnement ont un léger flottement en raison des relevés des compteurs d'eau qui sont un peu décousus, parce qu'il y a de moins en moins de subventions de l'Agence de l'Eau, par exemple, et que les gros abonnés comme l'usine par exemple, consomment moins d'eau de la ville ce qui ne baisse pas d'autant les couts de fonctionnement.

On peut également regarder maintenant la dette de 2012 et l'état jusqu'en 2027

Comme annoncé depuis 2010 je vais proposer une nouvelle augmentation pour 2012 pour toutes les raisons évoquées en préambule et je pense que nous devons continuer dans les années à venir.

A noter que nous avons prévu une subvention de la ville en 2011 de l'ordre de 67KE dans le budget de fonctionnement qui n'a pas été réalisé faute de réalisation de travaux appropriés (vous voyez dans les recettes de fonctionnement un total de 337 KE et une dépense de 348 KE)

Les restes à réaliser de 2011 en investissement pour 280 KE serviront en partie à l'assainissement de la rue Edouard Vaillant qui vont prendre la suite du Syndicat d'eau et avant les travaux d'aménagement de la voie.

A noter que pour l'instant nous ne bouclons pas notre budget de fonctionnement et d'investissement de l'assainissement sans, soit une subvention de la ville, soit un emprunt.

### Ce que je propose pour l'année 2012 :

Sur cette 2eme moitié de mandat nous arrivons à la mise en œuvre des gros chantiers d'**Investissement** prévus lors de notre installation à savoir :

- Le dossier de la **gendarmerie** est maintenant bien engagé et nous devons compter avec les « imprévus » au cours du chantier – De plus nous devons travailler en parallèle à l'aménagement de la rue des Commes, et quand je dis aménagement, je parle d'assainissement, d'enfouissement des réseaux, d'aménagement urbain en toute sécurité pour les riverains, les piétons et la circulation des véhicules légers et poids lourds (en direction du CET de la fermeté) ainsi que le début de la rue du 11 Novembre (intersection de la rue du 11 novembre et la rue du Collège).

- Le dossier « **urbanisation de la traversée d'Imphy** » nécessitera un gros investissement de temps, matière grise par toutes les commissions. C'est un très gros « morceau » qui transformera l'avenir de notre ville pour bon nombre d'années avec une enveloppe financière qui n'est pas mesurable à ce jour puisque là aussi avant de mettre en œuvre le dessus, on parle d'enfouissement des réseaux, de canalisations d'eau à changer, de compteurs à mettre sur les trottoirs, d'assainissement séparatif, mais aussi d'accessibilité ou d'environnement, tout cela sans trop pénaliser les riverains, les commerces et toute l'activité de la ville.

- Le 3eme chantier prévu, celui de la **Maison Médicale**, ne verra pas le jour pendant cette mandature sauf si la situation de l'installation des médecins généralistes venait à se débloquer au niveau de l'Etat. Le départ prochain du Docteur Pinel ne va pas arranger la situation, les Imphycois vont être confrontés à un très gros problème dans quelques semaines, – Faut-il que la mairie se charge, à nouveau, d'un recrutement extérieur ?– je vous demande de réfléchir et peut être pouvons-nous en débattre à la fin de cet exposé.

Le **nouveau lotissement communal** est également en cours, à côté de l'APF, le maitre d'œuvre est choisi et nous monterons un budget annexe qui ne fera pas appel à subvention de la part de la ville mais sera financé par un emprunt totalement remboursé par la vente des terrains.

Les travaux d'aménagement de **l'école Maternelle du Beuche** (entrée, accueil et bureau de la Direction + Toilettes et Sanitaires pour les enfants) Je souhaiterai également qu'on discute de ce point précis Faut-il ou ne faut-il pas emmener le projet à terme en raison des incertitudes dans les années à venir sur la survie de cette école ??? Je pose la question et là aussi nous pouvons en débattre après cet exposé.

On doit se positionner quant à la rue de Chazeau avec le Conseil Général qui doit prendre en charge la voie de roulement suite à l'ouverture de la déviation mais nous devons avoir une réflexion sur les « dessous » de cette rue.

En termes de **fonctionnement**, je demande des économies en matière de dépenses, avec prioritairement :

1) **es dépenses à caractère général habituelles et incompressibles,**

Des pistes à explorer comme :

- **Se poser la question systématique sur la nécessité de remplacement de personnel en cas d'absence ? peut-être en appliquant une polyvalence** plus développée chaque fois que possible mais dans tous les cas, en priorité, dans le souci de service à la population .

- Attendre de la part du personnel qui a eu une promotion un retour « valorisé » dans leur fonction.

- **Des contrats à revisiter** comme les contrats d'assurance des véhicules.

On a vu qu'en renégociant le contrat de maintenance de chauffage des installations de la piscine fin d'année dernière nous avons dégagé de vraies économies.

2) **Des dépenses spécifiques**, ponctuelles, qui devront avoir comme principal critère : la sécurité des personnes et des biens.

Le but étant de pouvoir basculer le plus possible d'argent du budget de fonctionnement au budget d'investissement pour nous aider à mettre en place ces réalisations.

### **Dans les autres thèmes nous retrouvons**

□ **L'action sociale**, menée conjointement avec le CCAS : on sent bien les difficultés des familles, on sent bien aussi l'essoufflement des associations qui touchent au Social, moins de moyen équivaut à moins de possibilité de répondre à une demande grandissante, fin de semaine dernière, j'ai participé au CA de l'association AASD qui est en grande difficulté financière, cela correspond à 130 bénéficiaires à Imphy et plus de 21000 heures d'accompagnement pour ces personnes. L'association compte plus de 80 travailleuses...et j'ai beaucoup d'inquiétude sur la suite de l'activité de cette association.

Le service de portage des repas à domicile assure à une vingtaine de personnes un repas chaud, La convention entre le CCAS et les taxis Dufloux concernant le transport de personnes âgées n'ayant pas de possibilité de se déplacer pour des raisons médicales ou matérielles montre une fréquentation d'une vingtaine de personnes « assidues »

□ **L'action en termes de communication** : Je veux que les Imphycois et les Imphycoises soient informés des actions de la municipalité. Tout support permet cette information à la population , je pense au site internet de la ville avec des mises à jour permanentes, aux panneaux lumineux, à nos 2 bulletins annuels mais aussi à notre réunion avec les imphycois en juin de chaque année, et aussi les réunions spécifiques avec la population s'agissant de travaux dans tel ou tel quartier ou bien encore les panneaux d'informations municipales. C'est important que nous ayons toujours à l'esprit que les Imphycois doivent savoir ce qui se passe dans leur ville.

Nous avons mis en place l'accueil des nouveaux arrivants à Imphy et la bonne nouvelle c'est que nous allons recevoir un couple le 18 avril pour leur présenter la ville d'Imphy (documents à l'appui)

□ **L'action envers les enfants**, La ville a signé le Contrat enfance Jeunesse pour 4 ans avec le Centre Social et la CAF 2011/2014 – Un engagement fort de la ville de l'ordre de

100KE/an pour permettre aux enfants de bénéficier d'un accompagnement par un encadrement professionnel,

☐ **L'action dans le domaine Scolaire**

Nous continuerons notre action d'aide et de soutien déjà existante aux établissements scolaires et aux élèves d'Imphy pour les écoles.

Nous budgéterons comme chaque année des travaux dans les classes.

Et en raison du contexte que nous connaissons depuis 2 rentrées scolaires, je veux parler des suppressions de classes, (je rappelle 1 à André Dubois l'année dernière et annoncé 2 cette année), je crois qu'il est temps que nous ayons une réflexion et une action d'organisation par cycles dans nos 2 écoles primaires. Il faut redéfinir les règles d'enregistrement concernant les 2 écoles maternelles (on sait bien que la population s'installe plus sur le bourg d'Imphy) on doit avoir une réflexion pour maintenir coûte que coûte notre école Maternelle du Beuche.

☐ **L'action de soutien en faveur du tissu associatif Imphycois** grâce à la subvention annuelle accordée et à l'aide matérielle,

☐ **L'action culturelle** qui permettra d'affirmer la position dans ce domaine de notre ville avec, entre autres, cette année, les 100 ans de l'Harmonie municipale ou bien encore à l'automne, le Forum des Associations et je n'oublie pas non plus les concerts prévus autour de l'orgue de l'église d'Imphy inauguré en décembre dernier. Mais aussi toutes les séances de cinéma, de théâtre, de musique proposées. C'est un programme riche et varié,

☐ **L'action en faveur du développement durable et de l'environnement** : avec le diagnostic du SIEEEN nous entreprenons des travaux par tranche qui permettent de gagner de l'énergie. Le chantier de la traversée d'Imphy sera aussi regardé à la loupe dans ce domaine, la Gendarmerie en construction n'y échappe pas avec son toit végétalisé, ou bien encore la lumière naturelle et les chauffe eaux solaire. La ville d'Imphy a signé une Charte à l'automne dernier pour l'utilisation de produits d'entretien non polluants (c'est un gros investissement financier, c'est aussi de nouvelles façons de travailler pour les agents) Cette année coté fleurissement, les suspensions qui traversent la ville seront moins dévoreuses d'arrosage, et nous avons prévu à l'automne, de fleurir l'espace de loisirs avec une vague géante de jonquilles pour ce Printemps, l'avantage c'est que nous les retrouverons l'année prochaine puisque ce sont des bulbes.

☐ **L'action dans le domaine des sports, loisirs et vie associative**

Outre les subventions accordées chaque année à nos associations, nous soutenons chaque fois que nécessaire les organisation ponctuelles de manifestations (comme le Téléthon, les foulées d'Imphy, la caravane du Sport...),

Nous réfléchissons à développer d'autres activités à l'espace de Loisirs Amphélia pour améliorer l'attractivité pendant la période estivale. Je souhaite renouveler l'opération d'accueil d'un commerce non sédentaire pendant cette période.

Le parking pour les campings car est bien fréquenté.

Je crois que de plus en plus les Imphycois et autres s'approprient ce superbe espace.

Nous renouvellerons aussi la course cycliste pour la Fête de la St Paul.

☐ **L'action d'entretien du patrimoine communal** : Chaque année la ville inscrit à son budget des sommes pour l'entretien des bâtiments, Un grand chantier devra voir le jour en

principe d'ici à 2015, il s'agit de la mise en accessibilité des locaux communaux pour les personnes en situation de handicap,

Je souhaite également cette année que nous débutions le dossier de relèvement des tombes au cimetière. Cette action dure au minimum 3 années. Elle consiste à relever les tombes souvent perpétuelles et non entretenues pour placer les restes mortuaires dans un ossuaire et de libérer les places pour les réattribuer pour une période maxi de 50 ans.

## **SYNTHESE**

Une année 2012 toujours avec un sentiment d'incertitude avec :

- Un pouvoir d'achat en berne pour les ménages avec l'augmentation constante des produits de premières nécessités
- Le désengagement de l'Etat qui grignote chaque année ses dotations diverses
- La méconnaissance à ce jour des bases d'imposition (TH/TFNB/TF) et le calcul pour 2012

**L'année 2011** qui se termine plutôt correctement pour le budget de la ville mais un peu plus tendu côté budget d'assainissement.

Une année 2012 avec ce gros investissement qui va débiter cette année qui est l'urbanisation de la traversée d'Imphy ainsi que la continuité des travaux de la Gendarmerie.

En conclusion, nous allons élaborer notre budget 2012 en nous interrogeant sur la nécessité ou non d'augmenter les impôts et taxes même si cela est impopulaire dans cette période difficile, nous devons aussi penser à l'avenir d'Imphy. On ne connaît pas les montants des dotations de l'Etat, nous devons donc être prudents sur nos engagements et travailler à resserrer notre budget de fonctionnement ce qui nous permettra de dégager de l'auto financement pour nos investissements.

Voilà Mesdames, Messieurs les adjoints et conseillers municipaux les informations que je tenais à vous donner dans le cadre de notre débat d'orientation budgétaire pour 2012

Je suis vraiment satisfaite sur un point, c'est que nous respectons nos engagements vis à vis de la population,

Nous travaillons à ce que notre ville soit plus accueillante, conviviale et vivante grâce à tout ce que nous mettons en œuvre et que j'ai développé précédemment,

Le budget que nous allons élaborer devra exprimer notre volonté de ne pas baisser le niveau de prestations du service public dû aux usagers ceci malgré les freins et les incertitudes rencontrés et de donner une priorité aux dépenses à caractère social

**Je veux que nous affichions notre détermination d'investir pour le maintien de la qualité de vie de nos concitoyens.**



Notre première commission des finances se réunit le 1er mars pour discuter de tout cela. La deuxième plus light interviendra le 15 mars et le conseil municipal consacré au budget sera le 29 mars.

Je vous remercie de votre attention.